

FONDETTES

otre ville

Le magazine des Fondettois

Cœur historique

Un nouveau pôle de vie à Fondettes

Page 12

UNE VILLE EN MOUVEMENT Page 5
Interview de Cédric de Oliveira, Maire de Fondettes

NOUVEAU SITE INTERNET
Gérez vos démarches en ligne ! Page 25

www.fondettes.fr

VILLE DE
FONDETTES
AU CŒUR DU VAL DE LOIRE



Ma
Pause
Beauté

4 rue des Roncières
37230 FONDETTES
02.47.55.29.66
amapausebeaute.com



Sabrina vous accueille
le lundi de 14h à 19h, le jeudi de 9h à 13h,
Le mardi, mercredi, vendredi de 9h à 19h,
le samedi de 9h à 16h,

et vous propose :

- Soins visages et corps VITACOLOGY et ENATAE
- Maquillage ENATAE minéral et bio
- Modelages relaxants et amincissants
- Bains Spa relaxants
- Épilation douce et bio
- Bronzage sans soleil ni uva grâce au **SUNFLASH**

(S.A.R.L)

AUNEAU

COUVERTURE CHARPENTE

Neuf &
Restauration



Entretien de
vos toitures
Démoussage



Ramonage
Zinguerie
Ossature bois

Les Renardières - 37230 FONDETTES
Tél : 02.47.42.08.47 Fax : 02.47.38.39.58
contact@auneaucouverture.fr www.auneau-couverture.com

SARL **CLIMAT
CHAUFF' PASSION**

Laurent POTIER

CHAUFFAGE

PLOMBERIE

CLIMATISATION



De Dietrich
Le Confort Durable



ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH - Tél. / Fax : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65

Fleuriste Créateur

Depuis 1977



14, rue E. Guoin
(face à la Fontaine)
37230 FONDETTES
02 47 42 21 02
06 11 56 22 61

à distance
www.coinnature.fr



Actifadom
Service d'aides à domicile

**Aide au maintien à domicile
dans votre commune**



Chez vous

- Lever, coucher, aide à la toilette
- Préparation et prise de repas
- Ménage
- Transport, courses
- Prise en charge sous 24h
- Astreintes 24h/24



Avec vous

**Pensez à vous...
Actifadom s'occupe de tout !**

02 34 38 05 14 44 av. Charles de Gaulle
www.actifadom.com 37540 St-Cyr-sur-Loire
actifadom@sfr.fr



© gpointstudio

ATELIERS INFORMATIQUE SENIORS

Nouvelle session en septembre prochain

Suite au succès rencontré par les ateliers informatique proposés par le Centre communal d'action sociale (CCAS) à destination des seniors, une nouvelle session de formation sera organisée dès le mois de septembre 2016. Objectif : maîtriser son smartphone ou sa tablette Android. Ces ateliers se dérouleront une matinée par semaine à l'espace municipal des solidarités et de l'emploi « Les Tonnelles » à raison de dix séances d'une heure trente chacune. Tarif de la formation complète : 20 €. Des informations sur l'utilisation des liseuses seront également dispensées. Merci de vous munir de votre propre matériel.

Plus d'informations auprès du CCAS. « Les Tonnelles » 52 rue Eugène Goüin ☎ 02 47 88 11 41 ■

MAISONS FLEURIES

Inscription au concours jusqu'au 10 juin

Chaque année, la municipalité récompense les Fondettois qui participent à l'embellissement de la ville en fleurissant jardins et façades de leur habitation, contribuant ainsi au développement d'un environnement de qualité et à l'amélioration de notre cadre de vie. Pour participer au concours des maisons fleuries, inscrivez-vous du 1^{er} mai au 10 juin auprès de la direction de la Culture et des animations de la ville dans l'une des deux catégories suivantes : jardin fleuri ou balcon fleuri, dans les deux cas visibles de la rue. Le jury parcourra la ville le lundi 20 juin de 9h à 12h pour admirer votre travail, la qualité de la floraison (esthétisme, harmonie des formes, des couleurs et des volumes), mais aussi l'originalité des espèces utilisées et des associations végétales. La remise des prix se déroulera le lundi 3 octobre à l'Hôtel de ville. Bonne chance !

Renseignements au 02 47 88 11 10 ■



**135 EUROS
D'AMENDE**

VESTI-BOUTIQUE

Permanences le mercredi matin

Textiles, chaussures, jouets, meubles... Donnez-leur une seconde vie en les déposant à la vesti-boutique de la Croix-Rouge. Sa nouvelle responsable Chantal Meunier, également responsable de la vesti-boutique de Luynes, vous accueille le mercredi de 13h30 à 18h pour recevoir vos dons en bon état et réutilisables.

Centre médico social. 2 allée de la Poupardière.

☎ 06 63 29 56 64 ■

CODE DE LA ROUTE

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Le stationnement sur un trottoir désormais considéré comme « très gênant »

Tous les automobilistes le savent : le stationnement sur un trottoir, ou à cheval sur le trottoir et la chaussée, n'est pas autorisé en ville. Jusqu'à récemment qualifié de gênant par le code de la route et passible d'une amende de 35 euros (article R417-10), ce type de stationnement est considéré comme très gênant depuis le 2 juillet 2015 (article R417-11), tant il peut rendre la circulation des piétons particulièrement périlleuse. A plus forte raison pour les personnes à mobilité réduite dont les fauteuils roulants ne peuvent pas emprunter les trottoirs en toute sécurité, pour les parents circulant avec des poussettes et pour les enfants qui doivent régulièrement s'exposer au danger en étant obligés de marcher sur la chaussée.

Une question de sécurité et de civisme

Une simple question de sécurité, voire de civisme, que certains ont toutefois bien du mal à assimiler. Même si ne pas respecter cette règle élémentaire de bon sens et de sécurité peut désormais leur coûter 135 euros d'amende ! Le stationnement sur la chaussée, le long du trottoir, est quant à lui autorisé par le code de la route, sauf indication contraire de la réglementation locale ■

Sommaire



3 **En Bref**

5 **Fondettes 2016**
une ville en mouvement !
Interview de Cédric de Oliveira



10 **Fondettes en images**

12 **En couverture**
Cœur de ville
Un nouveau pôle de vie



16 **Municipalité**
■ Lucien Maronneau
■ Nous pensons à eux
■ Conseillers de quartiers

17 **Jumelage**
40 ans d'amitié(s)
entre Fondettes et
Naurod-Wiesbaden

18 **Jeunesse**
Ma ville,
amie des
enfants



20 **Culture**
■ Modernisation de
l'espace culturel
■ L'Aubrière a 50 ans

22 **Entreprendre**
Nouvelles entreprises
et nouveaux services
à Fondettes

25 **Proche de vous**
Nouveau site Internet
et **nouveaux services**
en ligne

27 **Parcs et jardins**
Fondettes décroche
sa **deuxième fleur**



28 **Ça s'est passé...**
■ Carnaval
■ Marché de Noël
■ Musique !

32 **Sport**
■ Les étoiles du sport
■ Événements sportifs
en images



34 **Agenda**
■ Printemps des arts
■ Moments musicaux
de Touraine

36 **Expression libre**

38 **Etat civil**

Magazine municipal édité par la mairie de Fondettes. Adresse : 35, rue Eugène Goüin - CS 60018 - 37230 Fondettes
☎ 02 47 88 11 11. Courriel : mairie@ville-fondettes.fr. Site Internet officiel : www.fondettes.fr.
Directeur de publication : Cédric de Oliveira. Conception, rédaction, photos et mise en page : David Chaumin (directeur de la communication et des relations publiques ☎ 02 47 88 11 58).



Régie publicitaire : Sogepress Projectil (Tours ☎ 02 47 20 40 00). Impression : Graphival (Joué-lès-Tours). Document imprimé à 6 000 exemplaires sur papier PEFC qui participe et favorise la gestion durable des forêts (PEFC/10-31-1138 - FCBA/07-00835). Distribution : Adrexo (Saint-Pierre-des-Corps). N° ISSN : 1258-9705. La reproduction des articles et des illustrations est interdite sans accord préalable.

Suivez toute
l'information
de votre ville...



www.fondettes.fr



Si l'année 2015 s'est déjà caractérisée par un grand nombre de projets mis en place par la ville, 2016 s'annonce encore plus foisonnante en réalisations. **Entretien avec Cédric de Oliveira, Maire de Fondettes.**

Interview

FONDETTES 2016!

Une ville en mouvement.

Monsieur le Maire, comment qualifieriez-vous l'année 2015 pour la municipalité ?

Comme une année qui s'est résolument inscrite dans la réflexion et dans l'action ! Ainsi que je l'exposais lors de la cérémonie des vœux, de très nombreux projets ont vu le jour en 2015, toujours dans la concertation et l'apaisement qui caractérisent la ligne de conduite que je me suis fixée pour rassembler les Fondettois. J'ai la chance d'être entouré d'une équipe municipale engagée qui partage pleinement cette vision et d'agents municipaux de grande qualité pour mener à bien ces projets.

Il s'agissait aussi de combler certains retards...

Effectivement. En matière de voirie notamment, certaines rues n'ayant pas fait l'objet de travaux depuis plusieurs dizaines d'années !... Nous avons donc choisi d'établir un plan pluriannuel d'investissements afin de gérer les urgences et prévoir le réaménagement complet d'une rue chaque année. A commencer par la rue de la Barre en 2015, puis celle des Maisons rouges cette année (lire page 6). Nous avons également mis en place un dalot dans la rue de Vallières pour endiguer les inondations qui se répétaient depuis de nombreuses années. Nous avons enfin lancé la construction du nouveau centre technique municipal

(CTM), mettant fin à plus de 20 ans de débats durant lesquels les conditions de travail des équipes techniques de la mairie n'ont fait qu'empirer (lire page 8). Une étude sur la création d'une maison intergénérationnelle sur le terrain de l'actuel CTM va désormais pouvoir être lancée.

D'autres dossiers ont-ils nécessité d'être traités en urgence ces deux dernières années ?

L'extension du cimetière de la rue Ernest Dupuy qui s'est avérée indispensable. Un projet que nous avons souhaité associer à la création d'un jardin paysager et pour lequel les travaux sont en cours (lire « Fondettes, notre ville » n°4). Les travaux d'accessibilité et de mise aux normes réalisés fin 2015 au rez-de-chaussée de l'espace culturel de l'Aubrière qui étaient essentiels (lire page 20). Ainsi que

la vente du terrain municipal sur l'ancien site de Mecagra qui accueillera dans quelques mois un projet immobilier de grande qualité, rue de la Bruzette. ■■■

« Rassembler les Fondettois
autour de projets menés dans
la concertation et l'apaisement »

Le réaménagement de la rue de la Barre,

inauguré fin septembre 2015. Une rue qui a bénéficié de travaux en terme de voirie, d'assainissement, d'espaces verts et d'éclairage sur une longueur de 750 mètres pour un montant de 435 000 euros.



Rue des Maisons Rouges Un réaménagement complet

Illustrations : a2i

Les travaux débutés dans la rue des Maisons Rouges au mois de mars dans le cadre du plan pluriannuel municipal d'investissements sur les infrastructures de voirie, ont pour objectifs de répondre aux nouvelles réglementations routières et d'assurer la sécurité des déplacements des usagers de l'espace public. L'aménagement paysager proposé esquisse par ailleurs une volonté d'améliorer la qualité du cadre de vie des Fondettois et de pérenniser les enjeux et l'image de notre « ville jardin ».



AVANT



APRÈS

420 mètres de voirie sécurisés et végétalisés

La voie sera constituée d'une chaussée à double sens de circulation d'une largeur de 5 mètres, bordée de deux trottoirs de 1,50 mètre et d'une dizaine de places de stationnement implantées en fonction de la configuration de la voirie. Classé en zone 30, le projet intègre des dispositifs de ralentissement pour contraindre au respect de la vitesse limitée. Le trottoir nord accueillera arbres (magnolias et lagerstroemias) et végétaux (rosiers, lavande...). Les réseaux aériens seront effacés, un réseau d'assainissement des eaux pluviales se substituera aux fossés actuels et des candélabres à économie d'énergie seront disposés sur le trottoir sud. Coût de l'opération : 495 000 euros pour le réaménagement complet des 420 mètres de voirie, auxquels s'ajoutent 71 000 euros de travaux d'effacement de réseaux. Fin des travaux prévue en août 2016.



La résidence « le Maymoni »

dont la construction a commencé en janvier, développera l'offre de logements qualitatifs en cœur de ville, sur le terrain de l'ancien Netto. Elle abritera 120 logements, dont 36 appartements à loyer modéré, la municipalité souhaitant favoriser la mixité sociale en l'intégrant aux programmes immobiliers de la ville dès que cela s'avère possible. La résidence accueillera également des logements spécialement adaptés aux personnes à mobilité réduite. Livraison programmée pour la fin de l'année 2017 (lire « Fondettes, notre ville » n°4).

Les travaux d'extension du cimetière et d'aménagement d'un jardin paysager

ont débuté en novembre rue Ernest Dupuy. Une amélioration de la fonctionnalité du site qui s'accompagne d'un traitement paysager qualitatif. Livraison prévue en mai 2016 (lire « Fondettes, notre ville » n°4).

Les riverains de la Rue des Maisons Rouges ont été conviés à une réunion d'information

au début du mois de mars pour leur présenter l'ensemble du projet, préalablement aux travaux. Ils se sont félicités des aménagements prévus dans leur rue, très empruntée par les automobilistes et qui n'avait pas bénéficié de travaux depuis des dizaines d'années.



La ville a également été récompensée pour ses nombreuses initiatives en faveur de la jeunesse...

Nous venons effectivement d'obtenir le label « ville amie des enfants » de l'Unicef, ce dont je suis particulièrement fier puisqu'il n'a été attribué qu'à trois communes du département (lire page 18). Notre politique intergénérationnelle porte incontestablement ses fruits.

Une action gouvernée par la concertation ?

Comme pour chacun de nos projets. Nous privilégions chaque fois l'écoute et la proximité en multipliant les rencontres avec les Fondettois. Notamment par le biais de nos huit conseillers de quartiers. Les nouveaux outils de communication mis en place, tel que le nouveau site Internet qui permet d'effectuer de nombreuses démarches en ligne, vont dans ce sens en facilitant la vie des usagers. Fondettes est en outre la première ville de l'agglomération à avoir recruté des services civiques à l'intergénérationnel pour être au plus proche de nos aînés. Une proximité qui s'applique également en terme de sécurité avec le renforcement de la présence de la police municipale sur le terrain et les protocoles « voisins vigilants » qui se sont multipliés. Une étude sur la vidéo-protection est aussi en cours pour assurer la sécurité des bâtiments municipaux.

Une exigence de qualité qui semble caractériser chacun des projets menés par la ville...

Parfaitement. Chaque construction doit participer au rayonnement de notre ville, sans dénaturer l'esprit du bâti fondettois. Cette ambition dirige chacune des réflexions municipales en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain et se reflétera notamment dans l'architecture de la résidence « Le Maymoni » dont la construction est en cours en cœur de ville (lire « Fondettes, notre ville » n°4). Cette ambition se reflète aussi dans notre politique d'embellissement paysager qui nous a permis de décrocher cette année notre deuxième fleur dans le cadre du concours régional des villes et des villages fleuris. Une récompense qui vient couronner l'embellissement de la ville, sa propreté et la qualité du travail des agents municipaux (lire page 27).

« Chaque construction doit participer au rayonnement de notre ville »

L'année 2016 s'annonce-t-elle aussi dynamique que 2015 ?

C'est le moins que l'on puisse dire ! Outre le réaménagement de la rue des Maisons Rouges et la construction du CTM, l'année 2016 sera entre autres marquée par le lancement des travaux du cœur historique (lire page 12), la création de vestiaires et de tribunes sur le site sportif du

Moulin-à-Vent, l'enfouissement des réseaux dans la rue des Chaussumiers et la mise en place d'une restauration pour les enfants de la Dorlotine qui apportera plus de confort aux familles. Sans oublier les nombreux rendez-vous de qualité qui marqueront notre saison culturelle. ■■■





Développer notre économie

« L'installation de nouvelles sociétés représente un investissement fort pour l'avenir de notre ville, souligne Cédric de Oliveira. La politique dynamique de développement économique que nous menons tend à favoriser l'implantation et l'essor d'entreprises sur notre territoire. Des terrains municipaux situés tout près de la zone d'activités de la Haute-Limougière, ont par exemple permis à deux entreprises de la ville de s'agrandir et une troisième envisage de faire construire. De nouvelles sociétés s'installent aussi sur les terrains des Deux-Croix, dont un cabinet d'avocats, et la validation récente par Tour(s)plus de la création d'une nouvelle zone d'activités nord-ouest va permettre d'amplifier cet essor mis en œuvre à Fondettes. Parce qu'une ville qui investit pour son économie en favorisant le développement de ses entreprises, est génératrice d'emplois et anticipe l'avenir ! ».

- A l'image du réveil du cœur historique qui a illuminé les dernières journées du patrimoine, du formidable succès de notre festival de magie et des arts du cirque et du marché de Noël, du concert de Liza Kerob et Thierry Amadi qui a enchanté les Fondettois (lire page 29)...

Les projets ne manquent pas !

C'est là le signe d'un véritable dynamisme, malgré une situation économique nationale difficile. Même s'il nous faut bien évidemment rester extrêmement vigilants sur nos dépenses, il ne faut pas perdre cette envie de nous surpasser pour Fondettes, une ville que nous chérissons tous et qui mérite que l'on se batte chaque jour pour la rendre plus attractive, tout en restant à l'écoute de chacun.

Sur quoi cette vigilance financière porte-t-elle ?

Construire, innover et entretenir le patrimoine de la ville est une priorité pour la municipalité. Notre principal effort financier porte donc sur une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et la maîtrise de notre masse salariale. La baisse des dotations de l'Etat représente une perte de 800 000 euros en cinq ans pour notre ville. Ce désengagement ne doit ni dégrader la qualité du service public rendu, ni peser sur les épaules des contribuables fondettois, ni pénaliser notre tissu associatif qui représente un lien social très important pour la ville et auquel nous apportons un soutien sans faille. Outre la gratuité des



salles municipales pour organiser leurs événements, le montant des subventions allouées aux associations a augmenté de 4,1 % en 2016, auxquelles s'ajoutent des coups de pouce ponctuels lorsqu'une association doit faire face à une difficulté financière.

0 % d'augmentation d'impôts en 2016 ?

Exactement. La maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet non seulement d'assurer une santé financière saine à la ville, mais aussi de ne pas augmenter nos taux d'imposition. Notre capacité de remboursement de la dette se situe en dessous de quatre années et notre dette par habitant reste bien inférieure à la moyenne. Nous effectuons systématiquement un travail de recherche de financements pour tous nos projets. Le budget de la ville voté le 29 mars (lire ci-contre) démontre d'ailleurs notre capacité à investir dans de grands projets pour la ville, tout en préservant sa santé financière et le porte-monnaie des Fondettois ! ■

Illustrations : Vallet de Martinis Architectes

Centre technique

Un nouveau bâtiment

Les travaux de construction du nouveau centre technique municipal (CTM) ont débuté à la fin du mois de février dans la zone d'activités de la Haute-Limougière. Ce nouvel équipement d'une surface de 5 435 m² regroupera en un seul lieu les services bâtiment, infrastructures voirie, parcs et jardins et logistique de l'Hôtel de ville, dans 1 363 m² de bâtiments et 4 072 m² d'espaces extérieurs. Objectifs : favoriser la cohésion et les échanges entre services, l'ergonomie, la fonctionnalité, la mutualisation des espaces de travail



municipal

sécurisé

et la rationalisation des surfaces. Ce nouveau CTM accueillera sur un site unique les bureaux des responsables de régies, les ateliers et les magasins, ainsi que les locaux du personnel (vestiaires, sanitaires, réfectoire...) et les aires extérieures (stockage, stationnement des véhicules...). La livraison du bâtiment est prévue au premier trimestre 2017. « Le site actuel de la Perrée fait quant à lui l'objet d'une étude visant à construire une maison intergénérationnelle », indique le maire de Fondettes.

L'actuel bâtiment présente un état de vétusté important et ne répond plus aux besoins des agents en termes de fonctionnalité, de confort et de sécurité.

BUDGET PRIMITIF 2016 : **20,98 M€**

Fonctionnement : **12,58 M€**

Investissement : **8,40 M€**

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE **796 000 €**

Extension du cimetière
661 000 €

Parcs et jardins
135 000 €

BÂTIMENT **2,63 M€**

Centre technique municipal

SPORT ET CULTURE **1,19 M€**

dont

Vestiaires du Moulin-à-Vent
1,12 M€

Travaux de l'Aubrière
43 000 €

EDUCATION ET JEUNESSE **280 000 €**

Travaux et matériel
écoles, centre de loisirs,
crèche et restaurants scolaires
140 000 €

Temps d'activités périscolaires
140 000 €

AMÉNAGEMENT URBAIN **1,05 M€**

Halle (1^{ère} tranche)
540 000 €

Cœur historique (1^{ère} tranche)
454 000 €

Réserve foncière
60 000 €

ACTION SOCIALE ET ASSOCIATIONS **645 600 €**

Subventions aux associations
579 000 € (+ 4,1 %)

Subvention au CCAS
63 000 €

Service civique
3 600 €

VOIRIE **1,11 M€**

dont

Rue des Maisons Rouges
495 000 €

Enfouissement réseaux
118 000 €

Eaux pluviales
63 000 €

Enrobés et trottoirs
99 000 €

Cheminements piétons
60 000 €

Eclairage public
65 000 €

SÉCURITÉ **80 500 €**

Vidéo-protection
30 000 €

Sécurisation dans les écoles
14 000 €

Sécurité routière
(signalisation vitesse, coussins
berlinois, sécurisation piétons)
36 500 €

Fondettes

en images



1



2



3

1 - 911 coureurs au départ des 26^{èmes} **Foulées de Fondettes** (lire page 33).
2 - Galette des rois avec les Fondettois à l'occasion des **Vœux du maire**.
3 / 4 / 5 - Souvenirs, concerts, théâtre et beaucoup d'émotion à l'occasion du **50^{ème} anniversaire de l'Aubrière**, en présence des salariés, des bénévoles et des élus fondettois (lire page 21).
6 - Un **carnaval** de Fondettes tout en couleurs (lire page 28).
7 - 80 élèves de l'école Françoise-Dolto en tournage avec le **Camion des mots** dans le cadre d'un projet pédagogique de l'Education nationale.
8 - Un partenariat publicitaire avec des entreprises locales a permis à la ville de financer un **véhicule électrique** pour les services municipaux.
9 - 550 randonneurs dans les sentiers de la ville pour la 53^{ème} édition de la **Marche des rois**.
10 - Présentation du projet de **cœur historique** aux riverains (lire page 12).



4



5



6



7



8



9



10

Cœur de ville

Un nouveau



Doter Fondettes d'un cœur de ville digne d'une cité de 11 000 habitants. C'est la mission ambitieuse que s'est fixée la municipalité en travaillant au réaménagement complet de l'espace situé rue de l'Aubrière. Objectifs : **renforcer l'attractivité des lieux** en offrant des espaces de promenade, de jeux et de détente pour tous, insuffler une **nouvelle dynamique au commerce de proximité** et proposer une **programmation culturelle de qualité**.

« C'est un projet d'une grande qualité architecturale et environnementale que la municipalité propose aujourd'hui aux Fondettois, conformément aux engagements que nous avons pris de doter notre ville d'un pôle de vie jusqu'alors inexistant malgré nos 11 000 habitants », explique le maire Cédric de Oliveira. Une requalification d'envergure du cœur de ville dont le projet complet comprend :

■ **Une halle commerçante et culturelle** qui permettra d'accueillir le marché bihebdomadaire de la ville dans des conditions optimales et d'organiser des animations dans un nouvel espace moderne et adapté.

■ **Un jardin botanique** doté de végétaux de qualité et agrémenté d'une aire de jeux pour les enfants. De petits animaux (volière, poules et couple de chèvres naines)

sélectionnés par le Conseil municipal des enfants, associé au projet, animeront cet espace de détente, de découverte et de promenade. Les arbres remarquables actuellement présents sur le site seront conservés.

■ **Un parvis** imaginé sur le thème de l'eau doté d'une fontaine et de grandes jardinières dans lesquelles seront plantés arbustes et végétaux.

■ **Une voirie** composée de voies destinées à la circulation automobile ou à la circulation mixte et de cheminements piétons. Des places de stationnement seront réparties sur l'ensemble du site avec un espace central accolé à la halle et des places en périphérie, le long d'un grand mail arboré. Un éclairage public par ampoules led permettra en outre de diviser la consommation d'électricité par six.

Verdure, promenade, commerce et culture...

pôle de vie à Fondettes



15 000

C'est en mètres carrés la surface totale du projet d'aménagement du cœur historique de la ville



Dans sa configuration commerçante, la future halle pourra accueillir les commerçants et les visiteurs du marché bihebdomadaire de la ville dans de bien meilleures conditions qu'à l'heure actuelle, dans un espace moins confiné et à l'abri des intempéries. L'aménagement des lieux offrira en outre aux commerçants la possibilité de stationner leurs véhicules à l'intérieur même du bâtiment. De quoi dynamiser le commerce de proximité en attirant de nouveaux commerçants de qualité et de nouveaux clients.

En couverture

Une concertation des acteurs concernés

« Un comité de pilotage a été mis en place dès le mois d'avril 2015, composé d'élus municipaux de la majorité et de la minorité, de représentants de l'Union commerciale de Fondettes et de la direction du développement économique de la communauté d'agglomération Tour(s)plus, mais aussi des architectes des bâtiments de France, précise Jean-Paul Launay, adjoint au maire chargé de l'aménagement urbain. Des questionnaires ont été transmis aux commerçants non sédentaires pour recenser tous leurs besoins techniques et l'avis de l'association des commerçants des marchés de France en Touraine a été sollicité ». Le projet a ensuite été présenté aux riverains le 8 mars dernier, aux associations concernées le 11 mars et aux commerçants du marché le 21 mars, puis fera l'objet d'une exposition à l'Hôtel de ville à l'attention de tous les Fondettois au mois de mai prochain.

Un coût considérablement réduit pour la ville

A l'instar de chacun des grands projets élaborés par la municipalité, la recherche de financements mise en œuvre a permis à la ville de bénéficier d'importantes subventions de la région Centre-Val de Loire et d'un fonds de concours de la communauté d'agglomération Tour(s)plus. A cette recherche de financements s'ajoutent une subvention de l'Etat au titre des maires bâtisseurs, la vente du terrain municipal de Mecagra et le fonds de compensation de la TVA qui sera ultérieurement reversé à la commune. Autant de ressources qui réduisent le coût supporté par la ville de façon considérable : 900 000 euros sur les 2,75 millions d'euros nécessaires à la réalisation du projet (dont 1,4 million d'euros pour la construction de la halle proprement dite). Début des travaux programmé pour la fin de l'année 2016 pour une durée d'environ une année ■

Dans sa configuration culturelle, la future halle dotera la ville d'un véritable espace adapté aux animations municipales et associatives, contribuant à faire de Fondettes la terre à vocation culturelle qu'elle ambitionne de devenir. Concert des journées du patrimoine, arts du cirque dans le cadre du grand festival « *Fondettes Magic Show* », foire aux vins, forum des associations, marché de Noël, vide-greniers, théâtre, guinguettes, carnaval, fête de la musique, séances de cinéma... mais aussi bon nombre de surprises qui seront programmées lors de l'élaboration des futures saisons culturelles. Les animations les plus bruyantes seront délocalisées dans un espace plus approprié.



Un projet mené
dans la concertation
et financé à près de 70 %



Quel nom pour la halle ?
Ce sera à vous de décider !

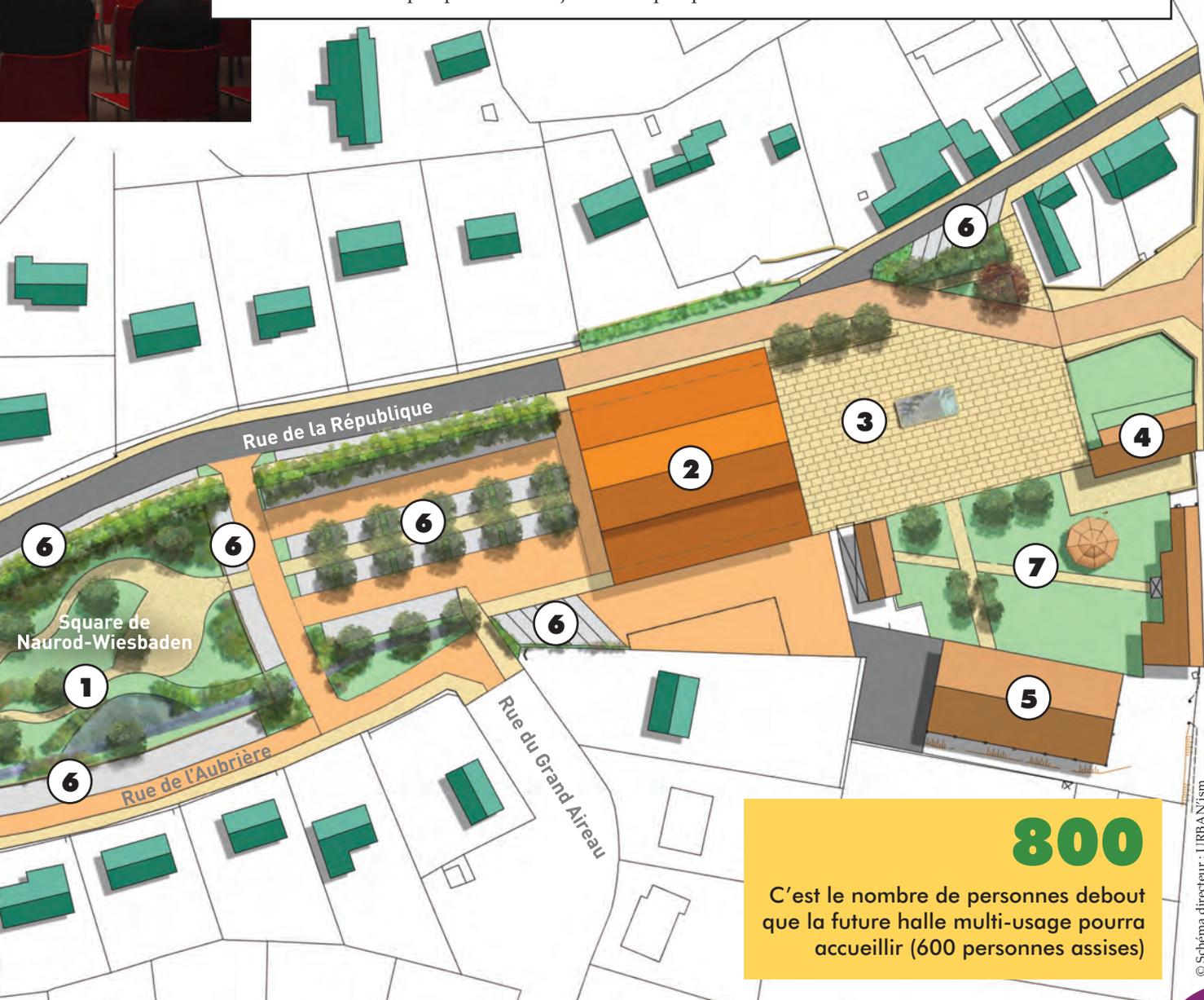
Parce que la nouvelle halle commerçante et culturelle de Fondettes s'inscrit dans le patrimoine de la ville et sera avant tout la vôtre, la municipalité a décidé de vous permettre de choisir son nom parmi trois propositions qui vous seront révélées à l'occasion de l'exposition consacrée au projet de cœur de ville qui se tiendra à l'Hôtel de ville au mois de mai 2016.

LEGENDE

-  Voies de circulation automobile avec trottoir
-  Voies de circulation mixte
-  Place publique
-  Cheminements piétons
-  Espaces verts
-  Arbres
-  Equipements publics

- 1** Jardin botanique de 2 600 m² avec aire de jeux pour enfants
- 2** Halle commerciale et culturelle de 1 000 m²
- 3** Place publique de 2 200 m² avec fontaine
- 4** Maison de la jeunesse et bibliothèque¹
- 5** Espace culturel de l'Aubrière
- 6** 140 places de stationnement réparties sur l'ensemble du site (dont 2 000 m² face à la halle)
- 7** Jardin de l'Aubrière avec cheminements, bancs et kiosque à musique

¹Suite à l'acquisition de la maison attenante à l'espace culturel de l'Aubrière pour anticiper l'avenir des lieux, la municipalité étudie actuellement le projet d'aménagement d'une maison de la jeunesse et d'une bibliothèque qui verront le jour dans quelques années.



Lucien Maronneau

L'ancien **résistant et déporté** fait citoyen d'honneur à l'occasion des vœux du maire.



C'est dans l'émotion que s'est achevée la cérémonie officielle des vœux du maire, le 15 janvier dernier. Celle de Lucien Maronneau, résistant et déporté durant la seconde guerre mondiale, que le maire a souhaité honorer en lui remettant la médaille de la ville. Celle de son épouse Georgette présente à ses côtés pour l'occasion. Mais aussi celle de la salle toute entière lorsque l'homme de 94 ans, Fondettois depuis plus de 40 ans et élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur depuis 2003, a évoqué ses souvenirs de guerre et de déportation. « *A l'heure où notre pays doute, hésite et se cherche. A l'heure où nos petits soucis du quotidien prennent bien souvent le pas sur ce qui a réellement de l'importance. A l'heure où l'individualisme et le « chacun pour soi » nous font oublier qu'il fait si bon vivre ensemble, votre humanité, votre altruisme,*

vos générosité et votre humilité sont un exemple pour nous tous », a déclaré Cédric de Oliveira. Pour en savoir plus sur Lucien Maronneau, retrouvez le portrait qui lui était consacré dans le numéro 4 de « Fondettes, notre ville » ■

Le conseil en ligne



Les comptes rendus et les procès verbaux des conseils municipaux en ligne sur www.fondettes.fr, rubrique « Votre mairie ».

Une nouvelle conseillère municipale

Ilizette Sa

Suite à la démission de Luce Troubat de la liste « Réuni(e)s pour Fondettes » (minorité), le conseil municipal du 28 janvier 2016 a installé Ilizette Sa en

tant que membre titulaire de la commission financements et nouvelles technologies.

Ils ont marqué la vie de notre commune et nous ont récemment quittés. La municipalité présente ses condoléances les plus sincères à leur famille et à leurs proches.

Marcel Blondel, conseiller municipal de 1983 à 2001, décédé le 17 juillet 2015 à l'âge de 94 ans (photo 1).

Jean Foussard, conseiller municipal de 1959 à 1977, décédé le 24 septembre 2015 à l'âge de 94 ans (2).

François Vigreux, ancien président de l'association Touraine Entraide et disparu le 4 septembre 2015 à l'âge de 90 ans (3).

Paule Martini, également très investie dans la vie de la commune, décédée le 10 septembre 2015 à l'âge de 92 ans (4).

Jean-Yves Couteau, président du conseil départemental et conseiller du canton de Saint-Cyr-sur-Loire, décédé le 9 février 2016 à l'âge de 57 ans (5).



VOS CONSEILLERS DE QUARTIERS

les prochaines permanences

Les permanences se déroulent le samedi matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville. Pour connaître le nom de votre conseiller de quartier, consultez la rubrique « Votre mairie » du site Internet de la ville www.fondettes.fr. Dates des prochaines permanences :

- 12 mars : Benoît Savary
- 19 mars : Anne Monneau
- 2 avril : Nicole Bellanger
- 23 avril : Agnès Gallier (espace Jules Piednoir)
- 30 avril : Martine Abot
- 21 mai : David Brault
- 28 mai : Virginie Aubriot-Verryden
- 4 juin : Agnès Gallier
- 11 juin : Benoît Savary
- 18 juin : Anne Monneau
- 25 juin : Camille Lecuit.

Pour écrire à votre conseiller de quartier :

quartiers@fondettes.fr



40

FONDETTES-NAUROD-WIESBADEN

ans d'amitié(s)

Jumelage

Wolfgang Nickel, Sylvain Debeure, Christine Becht, Bernd Siebold et Cédric de Oliveira à Naurod au mois de mai 2015 pour célébrer l'anniversaire du jumelage.



Instants fraternels pour les Fondettois et les Naurodiens avec la célébration du 40^{ème} anniversaire du jumelage franco-allemand.

Quatre décennies d'amitié(s) sincère(s) ! Un anniversaire célébré comme il se doit par les maires Cédric de Oliveira et Wolfgang Nickel le 12 septembre dernier à Fondettes, en présence des membres des jumelages franco-allemand et de leurs présidents Jean-Pierre Choplain et Christine Becht, lors d'une cérémonie officielle qui faisait suite à celle organisée au mois de mai à Naurod. « Depuis 1975, nos deux communes n'ont eu de cesse de se rapprocher et de partager leurs richesses en menant des actions destinées à ce que les Naurodiens et les Fondettois se connaissent mieux, s'est félicité le maire de Fondettes. Cette formidable réussite incombe tout d'abord aux deux hommes qui sont à l'origine de ce jumelage : le conseiller municipal Jean Daloux qui nourrissait l'envie de jumeler Fondettes avec une ville allemande, et Jean-Claude Menant qui cherchait à concrétiser le jumelage d'une commune d'Indre-et-Loire avec Naurod où résidait la famille de sa femme. Ces deux hommes furent à l'initiative de la première rencontre entre Jean Roux et Heinz Reith, alors maires de Fondettes et de Naurod, à l'occasion des cérémonies du 14 juillet 1974 à Fondettes. Nos deux municipalités ont su prolonger leur rêve au fil du temps. Un rêve porté par chacun des membres des jumelages français et allemand dont l'intarissable dynamisme n'a d'égal que le profond amour qu'ils portent à leur ville jumelle ».

Wolfgang Nickel et Cédric de Oliveira intronisés par le Grand-Maître Isabelle Gault

Les deux maires intronisés au nougat de Tours

Avant de partager le verre de l'amitié et quelques spécialités tourangelles, Fondettois et Naurodiens ont pu assister à l'intronisation officielle de Cédric de Oliveira et Wolfgang Nickel à la « Confrérie gourmande du véritable nougat de Tours et autres poulècheries tourangelles ». Une intronisation durant laquelle le Grand-Maître Isabelle Gault a remis une médaille et un diplôme officiels aux deux maires. Et une occasion pour les très nombreuses personnes présentes de déguster un nougat de Tours géant. Une cérémonie festive et conviviale qui se déroulait en présence du consul honoraire d'Allemagne Eliane Lebret, des élus du conseil municipal des enfants et de l'Union musicale de Fondettes qui a interprété les hymnes allemand, français et européen. Bon anniversaire !... Ou plutôt : Alles gute zum geburtstag ! ■





MA VILLE amie des enfants !

Officialisé par la signature d'une **convention avec l'Unicef** le 24 février dernier, le label obtenu par la ville de Fondettes récompense les nombreuses actions développées par la municipalité à l'attention des enfants.

La famille des « villes amies des enfants » s'agrandit en Touraine. Après Joué-les-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire, c'est au tour de la ville de Fondettes d'être labellisée par l'Unicef en récompense des très nombreuses initiatives menées par la municipalité en direction des plus jeunes. « Seules 247 communes françaises ont obtenu ce label depuis sa création en 2002 à l'initiative de l'Unicef et de l'Association des Maires de France », se félicite Catherine Pardillos, adjointe au maire chargée de la petite enfance, de la jeunesse et des affaires générales. Un label qui récompense et encourage les communes qui font preuve d'une politique innovante et dynamique à destination des jeunes de 0 à 18 ans, mais qui valorise aussi le respect et la promotion de la charte des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

Des projets favorisant la politique de l'enfance

« Les actions que nous développons à Fondettes en terme d'éducation citoyenne encouragent l'émergence de projets qui favorisent la politique de l'enfance et promeuvent des actions locales innovantes », poursuit la 1^{ère} adjointe. Des actions citoyennes, civiques et intergénérationnelles menées avec les enfants tout au long de l'année, telles que la création d'un Conseil municipal des enfants composé d'élèves de CM1 et de CM2 depuis décembre 2014, la création d'un Conseil municipal des jeunes composé de collégiens depuis décembre 2015, la mise en place de

temps d'activités périscolaires axés sur la sensibilisation à la citoyenneté, au respect de l'autre et au handicap, la participation de nombreux élèves lors des cérémonies commémoratives, l'ouverture d'une borne « Livr'Libre » intergénérationnelle, la concertation systématiquement engagée auprès des jeunes fondettois sur divers sujets municipaux qui les concernent et les passionnent...

Permettre à chacun de s'épanouir

Le 24 février, les trois villes d'Indre-et-Loire labellisées se sont réunies à Fondettes pour signer simultanément la convention « ville amie des enfants » avec Patrick Triau, président du comité 37 de l'Unicef. Une première pour Fondettes et un renouvellement de leur engagement pour Joué-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire avec cette signature officielle durant laquelle les enfants ont tout particulièrement été mis à l'honneur. « Un label dont les Fondettois peuvent être fiers tant il réaffirme notre ambition de permettre à chacun, quelque soit son âge, de trouver sa place et de s'épanouir », conclut le maire Cédric de Oliveira ■

Signature officielle de la convention Unicef pour

Patrick Triau (Unicef), Valérie Turot (Joué-lès-Tours), Cédric de Oliveira (Fondettes) et Valérie Jabot (Saint-Cyr-sur-Loire)



Nouveau à Fondettes



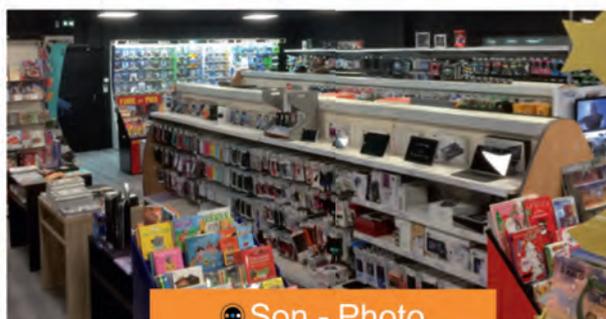
● Livres - E-Librairie



● Jeux Vidéo



● Informatique



● Son - Photo



● Téléphonie

la billetterie >

● Billetterie



En face du centre E.Leclerc
Horaires d'ouverture
Du Lundi au Jeudi
de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h30
Le Vendredi et Samedi
de 9h00 à 19h30

ESPACE CULTUREL DE L'AUBRIÈRE

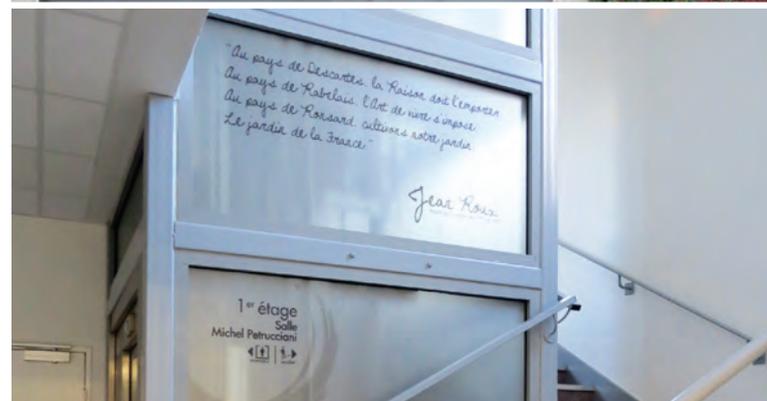
Un hall d'accueil mis aux normes et modernisé

Les travaux d'**accessibilité** réalisés ont permis de totalement repenser et restructurer le rez-de-chaussée, offrant par la même occasion un nouvel espace d'exposition.

Débutés en juillet 2015, les travaux réalisés à l'espace culturel de l'Aubrière se sont achevés mi-janvier 2016. Une opération de mise aux normes et de réaménagement qui permet non seulement de doter le hall d'entrée d'une porte automatique, mais également de rajeunir l'espace d'accueil, les toilettes du rez-de-chaussée, ainsi que la cage d'escalier menant à la salle des fêtes. Un espace dont les différentes salles portent désormais chacune un nom : Michel Petrucciani (grande salle des fêtes), Jacques Villeret (petite salle de l'Aubrière), Georges Migot (ancienne salle souvenir d'antan) et George Sand (bibliothèque).

Des expositions tout au long de l'année

Pour inaugurer ce nouvel espace qui permet désormais à des artistes d'exposer leurs œuvres, l'artiste peintre Sarra Monjal a investi les lieux dès le mois de janvier en accrochant plusieurs de ses toiles à l'atmosphère envoûtante (photo ci-contre). Se sont ensuite succédé les clichés en noir et blanc et en couleurs empreints d'émotion, d'évasion et de méditation de Christophe Savary, des peintures réalisées par l'Adapei, les toiles très féminines d'Annie Gueniffey et Yasmine Séguier, les photographies de Denis Drouault... Retrouvez le programme des expositions sur www.fondettes.fr, rubrique « Événements » ■



L'Aubrière a 50 ans !

D'HIER À AUJOURD'HUI

Créée en 1966 sous le nom de « Maison des Jeunes et de la Culture », l'**association culturelle et d'animation de Fondettes** a fêté son cinquantième anniversaire. Souvenirs...

HIER



HIER



AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



AUJOURD'HUI



HIER



La petite **FÈVE**

Installée depuis une année sur deux hectares de jardin maraîcher en bordure de Loire, Clara Dupré produit **fruits et légumes de saison** tout au long de l'année. Visite du marché...

Petits pois, fèves, salades, oignons, carottes, pommes de terre, haricots verts, tomates, aubergines, poireaux, pois gourmands, poivrons, radis, betterave, choux, courges, céleri, échalotes, aromates, fleurs, haies et petits fruitiers... Le jardin de la Petite Fève, situé sur les bords de Loire fondettois, est un véritable paradis pour les amoureux des produits frais. Depuis avril 2015, Clara Dupré cultive fruits et légumes sur deux hectares de terrain équipés d'une pépinière et de 4 000 m² de serres. Une agriculture naturelle que la jeune maraîchère pratique sans pesticide de synthèse, sans OGM et sans engrais minéral, pour une alimentation de qualité, gustative et nutritive.

Un label agriculture biologique en 2017 ?

Une démarche de certification « Agriculture Biologique », gage de transparence et de confiance entre producteurs et consommateurs, est d'ailleurs en cours. « *Si tout se passe au mieux, les légumes semés à partir de février 2017 pourront prétendre au label AB* », se félicite Clara. Une raison supplémentaire de profiter de ce marché à la ferme dans lequel vous êtes par ailleurs autorisé à cueillir vous-même les produits que vous souhaitez manger. De quoi satisfaire la communauté d'agglomération Tour(s)plus, propriétaire du terrain, qui encourage les circuits courts dans le cadre de son plan climat territorial (Clara fournit entre autres la cuisine centrale de la ville et le lycée agricole), mais aussi l'association Impact37 qui participe au développement des agricultures alternatives en Touraine et qui a accompagné la maraîchère dans son aventure ■

La Saulaie (accès par la rue de Vallières) ☎ 06 50 97 86 56.
Site Internet : lapetitefeve.fr.



Des fruits et légumes vendus sur place
le mercredi et le samedi de 9h30 à 13h

Clara Dupré (en orange) lors d'une visite de l'exploitation
organisée avec les élus de la ville et de l'agglomération



Composez votre panier en ligne !

 Composez votre panier de fruits et de légumes frais sur Internet jusqu'au lundi soir et récupérez votre commande le mercredi ou le jeudi, sur place ou dans un point de retrait. Pour 14,50 euros par semaine, vous pouvez également vous abonner au panier hebdomadaire composé de cinq à six kilos de légumes de saisons.

Toutes les informations sur lapetitefeve.fr.

au TOURS du VIN

Entre cave et bar à vin, un nouveau lieu d'échange et de partage dans la zone d'activités des Deux-Croix.

Le haut du bâtiment, brun, symbolise la terre. Le bas, rouge, la couleur du vin. La forme, celle d'un tonneau dont l'intérieur rouge Chinon se prête à la dégustation. Ouvert depuis le mois de novembre 2015, « AuTours du vin » propose une sélection de vins de toutes les régions de France à savourer sur place ou bien à emporter. Au tire-bouchon, Christophe Garnier, Fondettois depuis 1988, récoltant à Azay-le-Rideau depuis une vingtaine d'années et négociant pour le compte de dix vignerons du Val de Loire depuis 28 ans. « J'ai conçu cet espace confortable et accueillant comme un lieu d'échange entre amis ou entre collègues qui souhaitent se retrouver autour d'un verre après le travail (« afterwork »). Avec mes deux salariés, nous pouvons accueillir jusqu'à 50 personnes pour des séminaires d'entreprises ou des réunions de famille ». Bouchon sur la carafe : la possibilité de déguster du fromage et de la charcuterie produits par des commerces fondettois. Rien de meilleur pour accompagner un bon verre de vin... Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h ■

2 rue Gustave Eiffel ☎ 02 47 65 00 19. Courriel : autoursduvin@gmail.com.



Un Point culturel au centre E.LECLERC

Le centre E.Leclerc de Fondettes élargit son offre avec l'ouverture d'un point culturel proposant une grande sélection de produits, en lieu et place de l'ancien magasin d'électroménager « Prestige Télé Ménager Services ». Dans les rayons de ce nouvel espace ouvert depuis le mois de

décembre, un large choix de livres, bandes dessinées, CD, vinyles, DVD, Blu-ray, jeux vidéos et loisirs créatifs, mais aussi appareils et accessoires multimédias (hi-fi, informatique, tablettes, consoles de jeux, liseuses...). De quoi satisfaire vos envies de culture !... Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

5 avenue Jean Jaurès ☎ 02 47 49 38 38.

Site Internet : www.e-leclerc.com/fondettes.



LE LION *ne dort plus*

Le bar-tabac-PMU **Le Lion d'Or** a rouvert ses portes au mois de décembre après un an de travaux.

Il aura fallu plus d'une année à Jonathan Chiscoine, propriétaire du Lion d'Or depuis 2008, avant de pouvoir rouvrir son établissement après l'incendie qui l'avait ravagé fin 2014. Une année durant laquelle le bar-tabac-PMU a été entièrement remis à neuf avec une décoration beaucoup plus claire et contemporaine, que la clientèle a eu le plaisir de découvrir au mois de décembre 2015. Cette réouverture s'est accompagnée d'une nouveauté puisque Jonathan s'est adjoint les services d'un cuisinier qui vous propose une formule brasserie tous les midis (excepté le dimanche) avec carte et menu du jour. Le Lion d'Or vous accueille du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 8h à 13h30 ■

4 rue Eugène Goüin ☎ 02 47 42 20 22.



EMPULSION accompagne votre entreprise au quotidien

Organisation administrative, gestion, communication, formation... L'accompagnement des entrepreneurs est un métier qui ne s'improvise pas. Isabelle Pacquetteau l'a bien compris ! Experte en gestion administrative et financière, cette Fondettoise depuis plus de quarante ans s'est forgée une solide expérience auprès d'entreprises industrielles et de PME durant une vingtaine d'années avant de créer

sa propre société « Isadmin' » en 2013, pour soutenir les entreprises et les particuliers qui souhaitent se libérer de tâches contraignantes, complexes et chronophages. Après cette expérience en solo, Isabelle vient de franchir un nouveau cap en s'associant à deux autres consultants : Guillaume Pineau, spécialisé dans l'accompagnement bancaire et juridique, et Cyrille Reveau, spécialiste en développement commercial et en communication. Ensemble, ils ont créé « Empulsion » en janvier 2016 pour proposer une offre globale et un accompagnement au quotidien aux sociétés, porteurs de projets, consultants et artisans. Une nouvelle impulsion pour les employeurs.

28 bis rue de Vallières ☎ 06 32 46 25 73.

Site Internet : www.empulsion.fr.



Pour consulter la liste
complète des entreprises
et des commerces fondettois



www.fondettes.fr



Proche de vous



WWW.FONDETTES.FR

Un nouveau site Internet pour vous simplifier la ville !

Moderne et adapté aux nouvelles technologies, le tout nouveau site Internet de la ville multiplie les **services au citoyen** et permet d'effectuer de nombreuses **démarches en ligne**.

Vous faciliter la vie !... Tel est l'objectif principal du tout nouveau site Internet de la ville de Fondettes. Accessible depuis le mois de janvier 2016, il s'adapte aux nouvelles technologies et aux fonctionnalités actuelles en vous proposant de disposer à tout moment de l'ensemble de l'information sur votre ville depuis un ordinateur, une tablette ou un simple smartphone. Au menu, retrouvez en quelques clics tout ce qui concerne votre ville, votre mairie, les actualités et les événements fondettois, mais aussi les informations pratiques, les travaux en cours, la culture, le patrimoine, les sports, les loisirs, l'éducation, la jeunesse, les associations, le tourisme, les marchés publics, l'économie et les commerces de la ville. Sans oublier des diaporamas des grands événements culturels et sportifs, les publications municipales, ainsi qu'un plan de la ville interactif.

Gérez vos démarches administratives en ligne

Grande nouveauté de votre nouveau site Internet : la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne, entre demandes d'actes d'état civil, inscription dans les établissements scolaires, inscription sur les listes électorales, demande d'occupation du domaine public, inscription à l'Opération tranquillité vacances,

candidature à une offre d'emploi... mais également la possibilité de régler vos factures municipales en ligne. Gérer vos principales démarches administratives et garder le contact avec vos élus et l'ensemble des services de l'Hôtel de ville devient un vrai jeu d'enfant !

Toujours plus proches de vous

Pour rester connecté en permanence avec votre ville, n'hésitez pas à vous inscrire aux alertes SMS gratuites qui vous permettront de ne rien manquer des grands événements fondettois et d'être averti en temps réel des alertes météo importantes ou des difficultés de circulation sur la ville. N'hésitez pas non plus à vous inscrire à la newsletter culturelle et profitez de liens directs vers les pages Facebook et Twitter de la ville Fondettes, qui vous permettront de partager vos articles favoris. D'autres évolutions viendront par ailleurs compléter ces nouvelles fonctionnalités dans quelques semaines. Notamment la création de « *Fondettes TV* » qui vous proposera des vidéos réalisées par la ville. Bonne navigation sur votre nouveau site Internet www.fondettes.fr ! ■

Restez connecté !



www.fondettes.fr



www.facebook.com/villedefondettes



twitter.com/villefondettes

NOUVELLES OPPORTUNITÉS



La nouvelle résidence réalisée par CA Immobilier à Fondettes débute ce mois-ci. La commercialisation des appartements est déjà un succès. Entretien avec Christophe BERTHOMEAU, en charge de la commercialisation des programmes de CA Immobilier pour la région Centre - Val-de-Loire.



Christophe Berthomeau

Quel est ce programme du CA Immobilier qui voit le jour en ce moment à Fondettes ?

Christophe BERTHOMEAU. La résidence Le Maymoni compte 120 logements : sa commercialisation a débuté l'été dernier et le lancement des travaux est imminent, puisqu'il est prévu le 15 janvier.

Le projet a été mené en concertation avec la commune de Fondettes, où les besoins en logements sont très importants. La demande des jeunes ménages, notamment, est très forte en accession à la propriété.

Et aujourd'hui ?

CB. A ce jour, 60 % des logements sont déjà vendus. C'est une belle réussite, partagée par les Fondettois, puisque sept acheteurs sur dix habitent déjà la commune. Le chantier du Maymoni a trois mois d'avance, de fait de la commercialisation qui a très bien démarrée. Autre motif de satisfaction, nous avons à ce jour 60 % d'acquisitions en résidences principales. C'est plus que nous l'espérions. 49 logements sont encore disponibles, du studio au T3. L'ensemble des appartements de type 4 ont été vendus en résidences principales, essentiellement une clientèle de personnes retraitées.

Un beau succès, donc...

CB. Cet intérêt pour le programme Le Maymoni s'ex-

plique, notamment, par l'emplacement privilégié de la résidence, sa qualité des prestations proposées (cuisine aménagée / équipée, jardins potagers partagés, ascenseur connecté...), des volumes bien pensés (terrasses, aménagements extérieurs...), mais surtout un prix moyen de 3200 euros le m². Un tarif conforme au marché. La résidence a surtout été imaginée afin que les occupants jouissent d'un cadre de vie agréable et paisible au quotidien.

Une résidence faite aussi pour les jeunes ménages ?

CB. Tout à fait, car certains de nos logements sont évolutifs, pensés pour être adaptés à la famille qui s'agrandit. Un même appartement peut être aménagé en grand T2 ou en T3 compact, par exemple. Cette possibilité est très appréciée des jeunes ménages mais aussi des investisseurs qui souhaitent disposer d'un bien modulable pour la location. Cette innovation nous la proposons maintenant dans chacun des programmes que nous lançons.

Quand Le Maymoni accueillera-t-il ses premiers résidents ?

CB. La livraison des logements est prévue 4^{ème} trimestre 2017. D'ici là, nous aurons le plaisir de voir avancer la construction de ce beau projet, pour laquelle CA Immobilier a fait confiance à des entreprises fondettoises et tourangelles.

VOTRE AGENCE LOCALE :

Parc d'Activités EQUATOP

59 Bis rue du Mûrier

37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

09 77 422 422

Appel non surtaxé

ca-immobilier.fr/fondettes

Crédit Agricole Immobilier - Siège social : 12 place des Etablissements - 92045 MONTROUGE cedex - SA au capital de 125 112 250 Euros - 38067972 R.C.S. Paris - TVA intracommunautaire: FR1230957978 - Groupe Crédit Agricole. (1) Suivant la loi du 20.12.14 entrée en vigueur le 01.01.15, régime de déduction possible sans respect des conditions de l'article 159 nouvelles du Code général des impôts. Illustrateur : Intime Architecture - Illustrations non contractuelles due à une libre interprétation de l'artiste et susceptibles de modifications pour des raisons techniques et administratives - Conception : Claude HOUDOU - Tous droits de reproduction réservés - Janvier 2016.

CA CRÉDIT AGRICOLE
IMMOBILIER

Bâtir la ville, bâtir la vie

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie



DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Parcs et jardins

RÉCOMPENSE

Fondettes décroche sa deuxième fleur

Une récompense qui couronne **l'embellissement, la propreté de la ville** et la qualité du travail du personnel municipal.

La bonne nouvelle est tombée en octobre dernier : la ville de Fondettes s'est vue décerner sa deuxième Fleur dans le cadre du concours régional des villes et des villages fleuris. « *Au-delà de son caractère de récompense officielle, ce label riche de plus de 50 ans d'histoire garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente, explique l'ARF Centre, organisme en charge du label avec la société d'horticulture de Touraine. Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers des communes, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs* », précise-t-elle.

Une fleur attendue depuis 2002

Cette récompense vient couronner l'embellissement et la propreté de la ville, ainsi que les efforts et la qualité du travail du personnel du service Environnement, parcs et jardins de l'Hôtel de ville qui œuvre chaque jour à l'entretien et au fleurissement des espaces publics fondettois, dans le respect des objectifs fixés par la réglementation en matière d'environnement. « *Une deuxième Fleur que les Fondettois attendaient depuis treize ans, la première ayant été attribuée à la ville en 2002 !* », se félicite le maire de Fondettes Cédric de Oliveira ■



Ça s'est passé à Fondettes



Un Carnaval tout en couleurs

C'est un défilé de toutes les couleurs qui a parcouru les rues de la ville le samedi 19 mars !... Enfants et parents avaient enfilé leurs déguisements les plus colorés pour la parade du carnaval de Fondettes qui a traversé la ville rythmée par les musiques festives de la Band'Ananas et d'Angata. Un carnaval organisé par la ville en partenariat avec le centre d'animation et de loisirs « La Mômérie », le centre culturel et d'animation de l'Aubrière et les associations de parents d'élèves, qui s'est clôturé par un lâcher de ballons. Photos souvenirs... ■





1



4



2

Musique.

Arrêts sur images des derniers concerts fondettois...

1 / 2 / 3 - Le talent de **Nicolas Jules**, **Emmanuel Urbanet** (le grand rouquin blanc) et le groupe **Volo** sur la scène des « Mots d'hiver », dans le cadre de stages d'écriture de chansons organisés par l'Aubrière, en février dernier.

4 - Grand succès pour le concert d'**Adeline de Preissac** (harpe) et **Nicolas Gaignard** (cor) organisé par le Zonta club de Tours à l'église de Fondettes, dans le cadre de la journée des femmes du 8 mars.

5 - Récital d'exception sur la scène de la grange des Dîmes au mois de mars, avec les deux artistes internationaux **Liza Kerob** et **Thierry Amadi**, premier violon et premier violoncelle de l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Un programme à la fois virtuose et tendre qui a fait salle comble, en partenariat avec les Alumni Poulenc.



3



5



Ça s'est passé à Fondettes



Marché de Noël

Retour en images sur deux journées de festivités féeriques...



GGC Entreprise de peinture

CRÉATEUR D'AMBIANCE

Conseil en décoration

Peinture - Produits décoratifs
Chaux, stucco et produits naturels
Revêtement de mur et de sol



62 avenue du Général de Gaulle
37230 Fondettes
peintureggc@orange.fr



02 47 42 19 49
06 33 93 72 35

www.peintureggc-37.com

Chaveau frères
HORTICULTEUR PRODUCTEUR

VENTE DIRECTE

Venez découvrir nos 2 300 m² de serres de production en libre service.

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le dimanche

9 av. du Général de Gaulle - 37230 FONDETTES - Tél. 02 47 42 08 46

Nouvel espace Citroën Fondettes



4 rue des Joncherries - 37230 FONDETTES 02 47 42 02 58

TOUS NOS PRODUITS
SANS EXCEPTION
SONT FABRIQUÉS
"MAISON"

LES ROCHES GOURMANDES
BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Pascale et Laurent Bion

et leur équipe vous accueillent toute l'année

du lundi au dimanche de 6h à 20h (sans interruption)
Fermé le mercredi

99 av. du Général de Gaulle - FONDETTES • 02 47 42 17 63

Entreprise Dos Santos

Un artisan et son équipe à votre service.

Maçonnerie

Neuf et Rénovation

Pavage et béton désactivé

4 ter rue Alfred de Vigny - 37230 FONDETTES

Tél. : 02 47 49 90 92 - Portable : 06 80 30 24 49
sarldossantos@yahoo.fr 06 72 07 98 32

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

La Bellaudière

MOBILIER & AGENCEMENT

CUISINE - SALLE DE BAIN
DRESSING - BIBLIOTHÈQUE

VENTE ÉLECTROMÉNAGER

MENUISERIE

PARQUET - FENÊTRE - ESCALIER



02 47 49 95 80 - www.menuiserie-tours.fr



sur le marché de
FONDETTES
le mercredi et
dimanche

POISSONNIER

Halles centrales TOURS

02 47 38 65 24 - Porte C

Domicile : 02 47 42 02 46

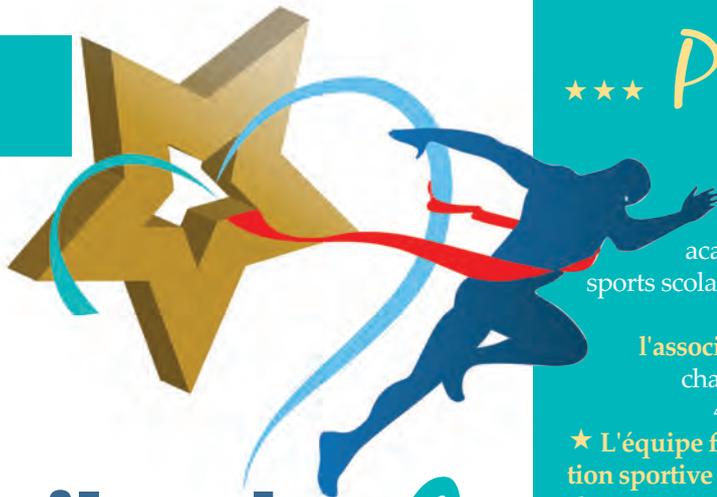
02
47
42
21
06

William
COIFFEUR

MASCULIN - FÉMININ - JUNIOR



Mardi au Vendredi de 9 h à 19 h • Samedi 9 h - 17 h
28 rue Eugène Goüin - 37230 FONDETTES



Les étoiles du sport

Sportifs, clubs et dirigeants récompensés par la ville lors d'une première édition rythmée et conviviale.

Ils ont porté haut les couleurs de la ville de Fondettes durant l'année 2015 et la municipalité tenait à les récompenser. Sportifs, clubs de l'Alerte sportive de Fondettes, dirigeants, associations sportives scolaires... Plus de 150 personnes se sont réunies à l'espace culturel de l'Aubrière le 29 janvier dernier pour la première édition des « Etoiles du sport ». Animée par Bruno Simon, la soirée a vu s'enchaîner les animations sportives, en présence de deux joueurs du Tours Volley Ball (Hubert Henno et David Konečný) et de leur dirigeant Jacques Bouhier. Des animations assurées par Jérémy Largilière (trial VTT), Gaëtan Czaja (jonglage freestyle avec un ballon de football), Clément Desburyère et Lucas Rigault (tennis de table), entre lesquelles le maire Cédric de Oliveira, son adjoint au sport Philippe Bourlier et de nombreux élus fondettois ont distribué neuf récompenses (lire le palmarès ci-contre). Une soirée festive et conviviale visiblement très appréciée. Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition ! ■

★★★ Palmarès ★★★

- ★ L'équipe de voile de l'association sportive du collège Jean-Roux, championne départementale et académique UNSS (Union nationale des sports scolaires) et 7^{ème} au championnat de France.
- ★ L'équipe de basket féminine de l'association sportive du collège Jean-Roux, championne régionale et inter-régionale, 4^{ème} au championnat de France UNSS.
- ★ L'équipe féminine de musculation de l'association sportive du lycée agricole de Tours-Fondettes, championne académique, 4^{ème} au championnat de France UNSS et 3^{ème} au championnat de France de musculation cross-training.
- ★ Tao Delorge de l'ASF badminton, vice-champion de ligue du Centre, vainqueur de nombreuses compétitions départementales, régionales et inter-régionales et quart de finaliste du tournoi international organisé en Hollande, à seulement 11 ans !
- ★ La section basket de l'ASF pour l'organisation des 1/4 et des 1/2 finales nationales féminines U17 en 2015. Une première pour le club qui a récidivé en février 2016 avec l'organisation des 1/16 et 1/8 de finales de la Coupe de France U17 masculine.
- ★ Jacques Bouhier, fondettois et président du Tours Volley Ball, pour le palmarès impressionnant de son club. Cette saison, le TVB a réalisé le doublé « Coupe de France / Champion de France » pour la troisième fois consécutive !
- ★ Michel, Huguette et Clément Souvray de l'ASF VTT pour leurs performances respectives en course d'orientation. Michel, le père, s'est classé 4^{ème} du championnat de France master en longue distance et 3^{ème} de la Coupe de France. Huguette, la mère, a gravi la 3^{ème} marche des championnats de France master en longue distance, en moyenne distance et en sprint. Clément, le fils, a un palmarès long comme une chaîne de vélo : champion de France en 2010 et 2013, médaille d'argent aux championnats d'Europe junior et 6^{ème} aux championnats du monde en longue et moyenne distance en 2010, Clément est actuellement classé 18^{ème} au rang mondial.



en IMAGES



1 / 2 / 3 - 911 coureurs au départ des 26^{èmes} **Foulées de Fondettes**, en mars : 183 pour l'épreuve des 5 km, 428 sur les 10 km (photos 1-2) et 300 parents et enfants pour la traditionnelle course des familles (photo 3).

4 / 5 - **Coupe de France U17 masculine de basket** : 16^{èmes} (Nanterre / Paris Levallois - photo 4) et 8^{èmes} de finales (Paris Levallois / Orléans - photo 5) organisées par l'ASF au mois de février.

6 / 7 - 259 équipes inscrites au premier **Bike&Run** de la ville de Fondettes, en novembre dernier.



Printemps des arts



© Massimo Sardena

1



2

Théâtre, concert, poésie, danse, photographies et sculptures pour la septième édition du festival, du 6 au 15 mai 2016 à la grange des Dîmes.

Au programme de cette nouvelle édition préparée par l'association « Arts et patrimoine », en partenariat avec la ville :

■ Du 6 au 15 mai : exposition de la sculptrice Blandine Destouches et du photographe Christian Fleitz. Entrée libre.

■ Samedi 7 mai à 20h : théâtre avec « Comme en 14 » de Dany Laurent par la compagnie Théâtre Pouffe de Sauveterre du Gard (photo 3).

■ Dimanche 8 mai à 17h : concert avec « Amours amour » par l'ensemble Diabolus in Musica, un spectacle pour trois instrumentistes et un récitant autour des chansons et poèmes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

■ Vendredi 13 mai à 20h : dessin sur sable avec Lorène Bihorel et sa table lumineuse qui projette ses dessins magiques sur grand écran (photo 2).

■ Samedi 14 mai à 18h : danse contemporaine avec Emmanuelle Gorda et son « Jour de bal », en collaboration avec le Centre chorégraphique national de Tours.

■ Dimanche 15 mai à 17h : théâtre avec « Arlequin, valet de deux maîtres » de Carlo Goldoni, par la Compagnie Alegria (photo 1).

Tarif : 15 € par spectacle. Tarif réduit et abonnements : 12 € par spectacle. Tarif moins de 12 ans : 2 €. Réservation vivement conseillée. Renseignements au 02 47 49 75 20 ou sur le site Internet www.artsetpatrimoine.fr ■



3

Moments Musicaux de Touraine

Trois concerts exceptionnels au prieuré de Lavaray du 26 au 28 mai 2016.

Depuis près de dix ans, Les Moments Musicaux de Touraine organisent leur festival de mai au Prieuré de Lavaray dont la grange classée du XIIIe offre un cadre et une acoustique exceptionnels. Au programme :

■ **Jeudi 26 mai à 20h30** : Quatuors de Schubert et Beethoven par le **Quatuor Strada** (photo ci-dessous) : Pierre Fouchenneret (violon), Sarah Nemtanu (violon), Lise Berthaud (alto) et François Salque (violoncelle).

■ **Vendredi 27 mai à 20h30** : Beethoven (sonates), Schubert, Fauré et Neuberger par **François Salque** (violoncelle) et **Jean-Frédéric Neuberger** (piano).

■ **Samedi 28 mai à 17h30** : récital du pianiste **Tristan Pfaff**, l'un des grands talents de la jeune génération des pianistes français (sonates de Mozart, chevauchée Wanderer fantaisie de Schubert, danses hongroises et valse de Brahms).

Tarif : 25 € par concert (places numérotées). Tarif réduit : 20 €. Pass 2 ou 3 concerts : 20 € le concert. Places non numérotées : 15 €. Etudiants : 10 €. Gratuit pour les moins de 10 ans. Réservation et renseignements au 06 89 92 22 51 ou sur www.mmt37.org ■

Le Quatuor Strada
en concert le 26 mai
au prieuré de Lavaray



Pour ne pas manquer un
seul événement fondettes

www.fondettes.fr

A noter également

GUINGUETTE DE PRINTEMPS

Vendredi 13 mai de 14h à 19h



Organisées chaque trimestre depuis 2014 par la municipalité, les après-midi guinguette du vendredi rassemblent chaque fois près de 150 personnes. Pour cette édition printanière, l'animation sera assurée par l'orchestre Eddy Varnel. Rendez-vous dans la salle Michel Petrucciani de l'espace culturel de l'Aubrière le vendredi 13 mai de 14h à 19h. **Tarif: 5 euros. Renseignements au 02 47 88 11 63.**

Réussir Fondettes ensemble Majorité municipale

Cœur historique : une chance pour Fondettes !

Que de dérapages incontrôlés de la part des détracteurs du projet d'aménagement de notre cœur de ville !... Que d'inexactitudes, voire de mensonges, véhiculés par ces défenseurs d'un immobilisme improductif, symptomatique d'une politique du passé dont les Fondettois ne veulent plus. A les croire, ce projet d'envergure pour créer un nouveau pôle de vie à Fondettes et dynamiser notre politique économique, culturelle et associative n'aurait pas de raison d'être et engendrerait trop de dépenses. Pire, la municipalité aurait eu l'audace de travailler dans l'ombre, sans aucune concertation des Fondettois !... Ce qui est honteusement faux puisque, à l'instar de chacun des projets mis en œuvre, les riverains et tous les acteurs concernés ont été associés et invités à nous faire part de leur opinion. L'illustration d'une mauvaise foi flagrante lorsque l'on sait que ceux-là même qui critiquent le projet ne prennent généralement pas la peine de venir s'informer et de partager leur avis lors des comités de pilotage des projets auxquels ils sont systématiquement conviés. Des comités au sein desquels nous avons souhaité intégrer les deux groupes de la minorité par souci de démocratie et durant lesquels certains brillent... par leur absence, préférant sans doute déverser leurs griefs dans des tracts vindicatifs destinés à vous faire avaler des couleuvres, animés par des raisons purement politiques qui n'ont rien à voir avec la défense des intérêts des Fondettois qu'ils affirment revendiquer.

Quant aux dépenses soit-disant « pharaoniques » dénoncées par les opposants au projet, il ne s'agit pour la ville que d'un investissement de 900 000 euros pour aménager 15 000 mètres carrés jusqu'alors revêtus de falun ! Notre travail permanent de recherche de financements permet en effet d'amortir près de 70 % du projet. Le reproche consistant à souligner que les subventions versées à la ville demeurent toutefois de l'argent public reste sans fondement : cet argent étant de toute manière destiné à être distribué aux collectivités, autant qu'il profite aux Fondettois !... Et contrairement aux allégations véhiculées par certains, nous sommes persuadés que le site ainsi requalifié valorisera notre cœur de ville en lui conférant une toute nouvelle dimension. Une tentative de manipulation plutôt audacieuse de la part de celles et ceux dont la seule ambition pour Fondettes consistait à construire une ZAC de 1 000 logements ! Un projet pour le coup « pharaonique » que nous avons fort heureusement stoppé à temps, tant il dénaturait l'esprit fondettois que nous nous sommes justement efforcés de préserver dans notre cœur de ville.

Fondettes mérite des aménagements dignes de ce nom ! Vous avez d'ailleurs largement plébiscité notre projet. Nous vous avons entendus et vous serez seuls juges du résultat !

Cédric de Oliveira, Catherine Pardillos, Jean-Paul Launay, Nathalie Leclercq, François Pillot, Dominique Sardou, Hervé Chapuis, Mathilde Collin, Sylvain Debeure, Philippe Bourlier, Christophe Garnier, Anne Juillet, Michel Pasquier, Nicole Bellanger, Anne Monneau, Maryline Zucaro, Benoît Savary, Virginie Aubriot-Verryden, Jean-Maurice Gueit, Martine Abot, David Brault, Agnès Gallier, Yves Paringaux, Camille Lecuit, Bruno Martel et Laëtitia David

Réuni(e)s pour Fondettes Minorité municipale

Il y a deux ans, Monsieur le Maire écrivait « ... passant nécessairement par un assainissement de nos finances publiques... », or, le projet en cours de la municipalité (CM du 15/10 et du 25/11) est :

- création d'une halle
- adjonction d'un parvis, piéton-voiture, avec miroir d'eau
- parc animalier au sein d'un jardin botanique.....

le tout à + de 2 700 000 € !!!!! Montant estimé, alors qu'à ce jour, 3 mars 2016, aucun visuel du projet ne nous a été présenté. C'est dire si le coût final est aléatoire !

Depuis le début de son mandat, Monsieur le Maire n'a de cesse de s'appesantir sur les baisses de dotations de l'État. Depuis deux ans, nous lui répétons que ces restrictions budgétaires ont été initiées par Monsieur Sarkozy et se poursuivent sous le gouvernement actuel pour inciter les collectivités locales à une gestion plus rigoureuse. Il ne comprend toujours pas ! Mais que le gouvernement soit de « droite » ou de « gauche », cela ne change rien. Le budget national est contraint par les règles communautaires et le déficit limité à 3 %.

Monsieur le Maire peut nous dire que son projet de halle à + de 2 700 000 € sera subventionné par de l'argent public de l'État et des collectivités. Il n'en reste pas moins que ce sont toujours NOS impôts qui paient ces

projets dispendieux et souvent bien loin des attentes des citoyens.

Ce n'est certainement pas le moment d'engager des dépenses de cette envergure !

Le Conseil Municipal unanime a voté la vente du site « Mécagra », rue de la Bruzette. **Point positif** : on est débarrassé du bien. Acheté sous la mandature de Monsieur Pasquier pour en faire le Centre Technique Municipal, pour un montant de 535 000 € + les frais. Il faut y ajouter les intérêts d'emprunts. Quelques études ont été faites pour vérifier la faisabilité et la pertinence du projet (abandonné par la suite) pour un montant de 122 000 €. Coût total de l'opération pour la commune : 750 000 € au bas mot. Prix de vente du bien : 620 000 €.

Point négatif : il a coûté à la commune certainement + de 130 000 € !!!!!!! Nous voyons à quoi servent nos impôts ! Nous voyons pourquoi ceux de Fondettes sont particulièrement élevés. Les français sont de plus en plus nombreux à comprendre le fonctionnement économique et politique de notre pays. Espérons que nos finances communales ne se dégradent pas au point d'oublier une autre promesse de campagne « ...une stabilisation de la fiscalité... ». Fiscalité qui subit déjà la hausse annuelle des bases fixées par l'État et contre laquelle, Monsieur le Maire, ne porte aucun grief !

Nous vous rappelons que les Conseils Municipaux sont ouverts au public qui est tenu au silence. Certains maires démocrates autorisent les questions des citoyens en fin de séances ! Un jour peut-être...à Fondettes.

Philippe Lacroix, Yanne Benoist, Philippe Dubois et Ilizette Sa

Les textes publiés dans cette rubrique sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs.

Agir pour Fondettes Minorité municipale

Que retiendrons nous de 2015 ?

Dans la sidération des attentats la fraternité s'est imposée et a rassemblé. Il nous appartient, imprégnés de « liberté-égalité-fraternité-laïcité », de faire barrage à la barbarie. Ne plus subir, résister à l'intimidation et au fanatisme, c'est par ces valeurs que nous y parviendrons.

2015 c'est aussi la progression insupportable des extrêmes qui prônent la fragmentation de la société, l'exclusion, le racisme.

Les municipalités ont un rôle essentiel ; favoriser la solidarité et l'intégration de tous. C'est par ses différentes politiques d'accompagnement, dont l'urbanisme, qu'elles font des choix déterminants.

Ce n'est plus le cas à Fondettes. **Les projets d'urbanisme initiés par la municipalité démontrent une volonté de cloisonnement** dans des structures excessivement protégées au prétexte d'offrir une « sursécurité » dans notre ville naturellement paisible. Quelle sera l'image du Fondettes de demain faite d'îlots hermétiques, fermés par des grilles, portails et digicode ? En outre le choix du mode de financement et le prix du foncier aggraveront les difficultés pour de jeunes familles à venir s'y installer.

Parmi les orientations immobilières inadaptées, le projet de halle « multi usages », nous laisse dubitatifs, comme le sont aussi les professionnels : promesse de campagne respectable devenue projet irréaliste

qui accouchera au mieux d'une souris, au pire d'une verrue.

Le concept « multiusage » n'est qu'un artifice de communication. Il minimise le chamboulement du quartier et l'investissement important pour seulement deux matinées de marché par semaine et sans autre usage annoncé que quelques hypothétiques « guinguettes ».

Les contraintes techniques du « multiusage » sont si exigeantes qu'elles causent flou du financement et du fonctionnement, symptomatiques d'un manque de réalisme.

Sans analyse des besoins, la municipalité se lance à l'aveugle dans un investissement « hors échelle » de plus de deux millions. Quid du risque de dysfonctionnement, des débordements de stationnement, des recrutements de personnels nécessaires au fonctionnement, de la gêne occasionnée aux riverains et de la dévalorisation de leurs biens ? Enfin médiocrité acoustique et absence de chauffage hypothèquent d'emblée l'usage « culturel » de « La Halle ».

Ce projet soit disant emblématique du dynamisme de notre municipalité a été élaboré et mené sans aucune concertation préalable ni des riverains, ni des associations potentiellement concernées. Sans aucune estime témoignée à leur égard, ils sont mis devant le fait accompli et se retrouveront devant ce qui deviendra, faute de halle « multi usage », un totem symptôme d'une « bourde » **d'un montant équivalent à celui d'un restaurant scolaire, de réfections de rues et autres aménagements nécessaires.**

Gérard Garrido, Christine Renier et Joël Ageorges

A emporter et livraison à domicile

BELLA pizza

aux Saveurs Régionales

02 47 40 40 80
14, rue de Vallières
37230 FONDETTES

www.bella-pizza-fondettes.com



SARL BIZEUL

ENTRETIEN PAYSAGISTE
TRAVAUX MANUELS ET MÉCANIQUES
BROYAGE DE VÉGÉTAUX
ENFONCE PIQUETS
SUR PELLE À CHENILLES
POSE DE BÂCHE MÉCANIQUE
GIROBROYEUR, ROTOVATOR
ÉLAGAGE, PLANTATIONS
CLÔTURES, VENTE DE FOURRAGE
ETC.

8, chemin des Ruaux - 37230 Saint Etienne de Chigny - Tél./fax : 02 47 55 59 26
Mobile : 06 86 96 80 00 - 06 89 93 21 16 - sarlbizeul@wanadoo.fr



BERNATAS Electricité

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
avec pilotage intelligent
jusqu'à 30 % d'économie !
parlons-en !

Electricité générale neuf et rénovation
Mise en sécurité-Chauffage électrique-VMC-Alarme

7 allée Jacqueline Auriol 37230 FONDETTES
Tél./fax 02 47 38 39 70 - www.bernatas-electricite.com



Servigaz 37

ENTRETIEN DÉPANNAGE
CHAUDIÈRE
TOUTES ÉNERGIES

DEVIS GRATUIT
02 47 24 37 97

Pour votre tranquillité,
optez pour le contrat d'entretien

Philippe Flécheau
servigaz37@orange.fr • www.servigaz37.com



Etat civil

MARIAGES

Caroline SAVARY
et Jérôme LIARD 1^{er} août 2015
Marie-Adèle GUILLON
et Gaspard PAIVA 1^{er} août
Nadine FOULONNEAU
et Didier DIARD 8 août
Gaëtan BLÉNET
et Jérémy NICLAEYS 22 août
Mathilde SEIGNEURIN
et Benoît CLÉMENT 5 septembre
Véronique SAIZELET
et Julien GOULAY 5 septembre
Justine LEBOURG
et Jérémy BOISSEAU 5 septembre
Marie LEBEL
et Etienne BUISSON 18 septembre
Brigitte CHAUVEAU
et Pierre BIGAY 19 septembre
Mélanie FOULON
et Laurent SABATIER 19 septembre
Emmanuelle BROCHERIOU
et Christophe HY 26 septembre
Anne-Sophie PATRY
et Charles-Edouard CLOT 3 octobre
Laëtitia AUNEAU
et Grégory BETTE 17 octobre
Pascaline ROUSSEL
et Sébastien PÉRINE 16 janvier 2016

NAISSANCES

Guilia GALLICE 20 août 2015
Savannah PASCAL 7 septembre
Chloé SENTENAC 16 septembre
Ithier VIARD 20 septembre
Clara SIMON 30 septembre
Constantin VILLA 4 octobre
Andréa CHEVESSIER 6 octobre

Emerson DORMION 9 octobre
Suleyman ERUZUN AMOHYANE 13 oct.
Siméon HÉE 17 octobre
Manon ANDRAULT 22 octobre
Rose BEGON 3 novembre
Laurine RINGARD 8 novembre
Myla MOTHES GAUTHIER 17 nov.
Charlie ROUET 19 novembre
Antoine TESSIER 23 novembre
Edouardo DA SILVA CRAVO 30 nov.
Jeanne MALLEZÉ 5 décembre
Jehanne MERILLOU 14 décembre
Léana GUYON 18 décembre
Enzo GUERRA 18 décembre
Paul PAILLET 19 décembre
Alice ELISAS 5 janvier 2016
Baptiste HEBERLE 9 janvier
Mélina BACOT 16 janvier
Lucie BONTE 16 janvier
Mathis GUILBERT 20 janvier
Théo ROYER FLORENT 23 janvier
Ewen BOMBERAULT FERNANDES 25 jan.
Alice MARTI 28 janvier
Alban GODFROI 2 février

DÉCÈS

Gérard CAVAILLÈS 28 juil. 2015 56 ans
Gérard SAUTEREAU 29 juillet 82 ans
Lucienne CARIOT
épouse COUSIN 4 août 86 ans
Robert LANDRÉ 6 août 55 ans
Michel DELÉTANG 9 août 90 ans
Marcel MERCIER 21 août 75 ans
Marie-Louise RÉROLLE
veuve DELASSAUX 3 septembre 84 ans
Lionel LEGOFF 3 septembre 87 ans
François VIGREUX 4 septembre 90 ans
Pierre MONMOUSSEAU 4 sept. 89 ans
Paule DEHERRIPON
veuve MARTINI 10 septembre 92 ans
Germain CHÉTOUT 15 sept. 84 ans
Raymond LBOUC 20 septembre 93 ans
Alain LHOMME 21 septembre 67 ans

François LE ROY 22 septembre 84 ans
Roseline MORCHOISNE
veuve ROBERT 23 septembre 83 ans
Jean FOUSSARD 24 septembre 94 ans
Louis BOUCHER 26 septembre 96 ans
Madeleine CURTI
veuve KERVRAN 27 septembre 100 ans
Gérard DOUSTEYSSIER 28 sept. 88 ans
Michel GENDRON 1^{er} octobre 63 ans
Jean-Pierre CAUX 1^{er} octobre 56 ans
Bernard HERMANGE 7 octobre 76 ans
Philippe BOUCHET 9 octobre 58 ans
François PINAULT 12 octobre 62 ans
André HUGUET 12 octobre 74 ans
André ROBINEAU 13 octobre 80 ans
Maurice CRESPIEN 15 octobre 86 ans
Françoise BOCCARA 20 octobre 65 ans
Jean DOUARD 20 octobre 85 ans
Jacques RAIMBAULT 22 octobre 69 ans
Gisèle CONSTANTY
veuve SOUMAGNE 24 octobre 87 ans
Jeanne WAGNER
épouse LACHENY 25 octobre 86 ans
Laure TAUPIN 25 octobre 62 ans
Jean-Pierre LERAT 28 octobre 62 ans
Maria GOMES RIBEIRO 28 oct. 51 ans
Mauricette ALLIET 30 octobre 60 ans
Jacques SÉNAMAUD 15 nov. 85 ans
Alain GUICHARD 16 novembre 74 ans
Bernard THOMASSEAU 17 nov. 78 ans
Marc EVRARD 22 novembre 72 ans
Daniel BAYLE 30 novembre 81 ans
Jacques MOREVE 13 décembre 75 ans
Marie-Danielle BENOIT 20 déc. 69 ans
Dennis GREEN 23 décembre 86 ans
Raymond MAGNOUX 24 déc. 86 ans
Marie-Thérèse COUTANT
épouse POMMERET 27 déc. 83 ans
Jacqueline THIBAUT
veuve FOSSÉ 3 janvier 2016 91 ans

La suite de l'Etat civil sera publiée dans le prochain numéro de votre magazine.

LEJEAU Mars 2016, du nouveau...

... et toujours aussi Pro

Kubota

HONDA
Ballan-Mire

Husqvarna

STIHL

VIKING



Motoculture - Atelier SAV - Jardinage - Habillement


**ESPACE
EMERAUDE**
Parcs et Jardins

► www.lejeau.fr
► contact@lejeau.fr

BALLAN-MIRE - Boulevard de Chinon - 02 47 53 04 05 / PARÇAY-MESLAY - ZA du Papillon - 02 47 29 16 60



**SCP
AUBRIOT-VERRYDEN
& DA SILVA**

AVOCATS

1 rue du Docteur Balmelle - 37230 FONDETTES

Tél. : 02 47 49 21 89

Fax : 09 72 32 65 54

cabinet@scpavds.fr



DOMAINE DE LA
TRIGALIÈRE

Maisons de Campagne, Mariage & Séminaire



*Le Domaine de la Trigalière, vaste propriété unique en Touraine,
est un havre de paix niché au coeur de la Vallée des Rois.*

*A 30 min. de Tours, venez partager de bons moments en famille ou entre amis
dans l'une de nos dix maisons de campagne.*

Trigalière Cottage - 37340 Ambillou - France • +33 (0)2 47 28 38 88 • +33 (0)6 25 36 45 95
www.domainedelatrigaliere.com • isabelle@domainedelatrigaliere.com

ATELIER DU DÉCOR
TAPISSIER-DÉCORATEUR - J.YVONNEAU



Tissus d'ameublement

- Rideaux • Stores • Voilages
- Literies • Fauteuils club

NEUF ET RÉNOVATION

Boutique :
81 rue de la Scellerie • 37000 Tours
02 47 75 17 41

Atelier/show room :
ZAC de Conneuil • 37270 Montlouis
02 47 50 82 72

E-mail : atelierdudecor@wanadoo.fr
Site : www.fauteuilclub.fr



E.D.L.

Electronique Dépannage Luyinois

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - INFORMATIQUE

VENTE ET DÉPANNAGE



ANTENNES TNT ET PARABOLES

Tél. : 02 47 55 59 47

Eric CHEVET - 5 place des Douves - 37230 LUYNES

SICAULT
Vincent

Charpente

Couverture

Charpente traditionnelle - Couverture Zinguerie

- Extension Ossature Bois -
- Pose de fenêtre de toit -
- Entretien de toiture -
- Ramonage -



Rue des Artisans - ZI Les Pins
37230 LUYNES

Tél. : 02 47 55 64 23 • 06 80 26 34 34
vincentsicault@orange.fr

TOUT SUR MA VILLE

TOUS MES SERVICES ET TOUTES MES DÉMARCHES EN LIGNE

DEPUIS MON ORDINATEUR, MA TABLETTE ET MON SMARTPHONE



FONDETTES.FR

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE VOTRE VILLE

RESTEZ ÉGALEMENT CONNECTÉ SUR **facebook** ET **twitter**